



Scandale archéologique sur le parvis de la cathédrale de Valence : l'austérité rase notre passé !

Des travaux d'aménagement du parvis de la cathédrale de Valence démarreront au mois d'octobre, en dérogeant au Code du patrimoine !

La parcelle impactée par ces travaux d'aménagement recèle des vestiges exceptionnels, témoignage de l'occupation de Valence à l'époque romaine et médiévale : un baptistère du Ve siècle qui s'agrandit pour devenir au XIIe siècle l'église canoniale. Il est possible d'y retrouver des tombes de personnages « importants » ayant fait le choix de se faire enterrer à proximité ou à l'intérieur du lieu de culte chrétien comme cela se pratiquait au Moyen Âge.

Les travaux vont détruire ces vestiges.

Le directeur régional des affaires culturelles (DRAC) a décidé de prendre des libertés avec le Code du patrimoine et intimé à ses services de ne pas prescrire d'opération archéologique avant le début des travaux.

C'est une énième attaque contre l'archéologie préventive !

Avec la baisse des budgets et la logique d'austérité, l'archéologie est dans le viseur : on fait des économies rapides en sacrifiant irrémédiablement notre patrimoine.

**Nous, archéologues d'Auvergne-Rhône-Alpes :
EXIGEONS LE RESPECT DE LA LOI ET L'ARRÊT DU PROJET JUSQU'À CE QUE
DES FOUILLES SOIENT MENÉES !**

Après Valence, où sera le prochain massacre ?

***Pour sauver le patrimoine culturel valentinois, exiger le respect du Code du Patrimoine et nous soutenir, signez la pétition suivante :
<https://chng.it/TtJfS4Qx6T>***

